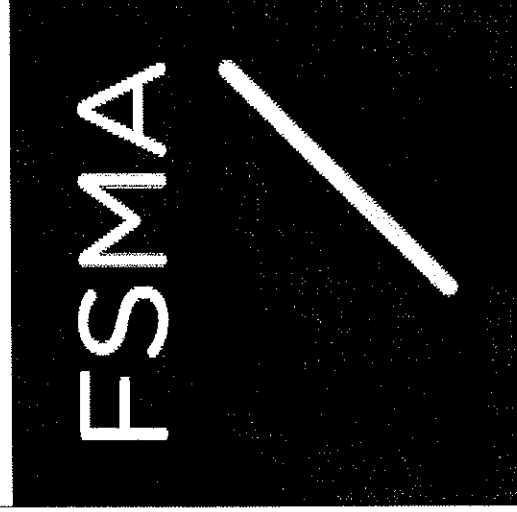
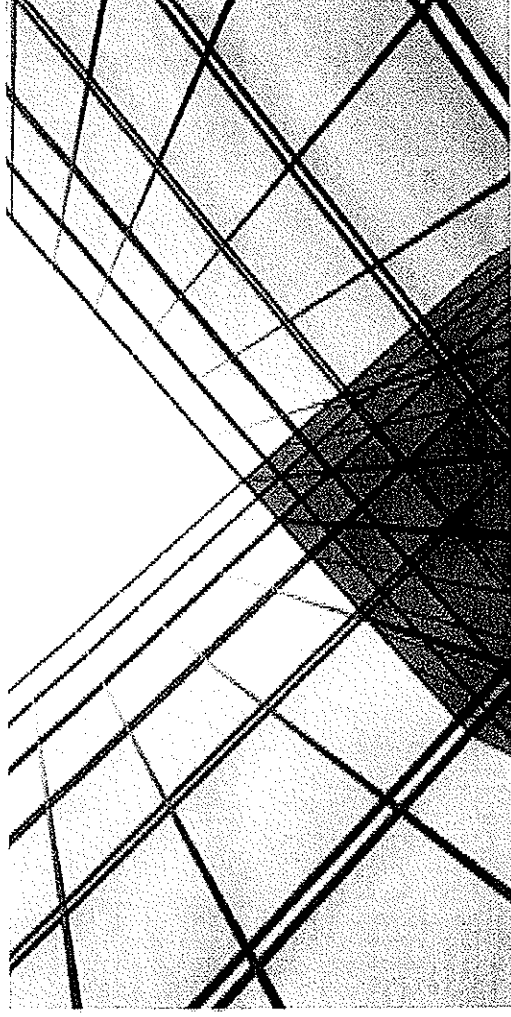


# Les attentes de la FSMA vis-à-vis des compliance officers



FINANCIAL  
SERVICES  
AND  
MARKETS  
AUTHORITY



IFE Benelux : Les défis du compliance officer

17 novembre 2011

# Aperçu

- I. Le règlement de la FSMA relatif à l'agrément des compliance officers
- II. Domaines des règles de conduite
- III. Le rôle du compliance officer
  1. Le service compliance
  2. Le modèle des trois lignes de défense
  3. La charte compliance
  4. Le rapport de compliance
  5. Autres thèmes relevant

# I. Le règlement de la FSMA

## 1. Base légale

- Article 87 *bis* de la loi du 2 août 2002

## 2. Champ d'application : entreprises réglementées

- Etablissements de crédit de droit belge
- Entreprises d'investissement de droit belge
- Sociétés de gestion d'OPC de droit belge
- Entreprises d'assurances de droit belge
- Les succursales de telles entreprises ressortissant d'un Etat tiers

# I. Le règlement de la FSMA

## 3. Champ d'application : compliance officers

- le ou les compliance officers qui accomplissent, sous la responsabilité de la direction effective, les missions suivantes :
  - a) contrôler et évaluer le caractère adéquat et l'efficacité de la politique, des procédures et des mesures visant à garantir le respect, par l'entreprise concernée et les personnes concernées, des règles sous contrôle de la FSMA
  - b) conseiller et assister les personnes concernées afin que celles-ci respectent leurs obligations susvisées

# I. Le règlement de la FSMA

## 4. Introduction de la demande

- Demande introduite par l'entreprise réglementée
- Accompagnée d'un dossier
- La FSMA va développer un support
- La FSMA se prononce dans les 60 jours

# I. Le règlement de la FSMA

## 5. Conditions d'agrément

- a) Disposer d'une expérience adéquate, acquise pendant au moins trois ans :
  - au sein de l'entreprise réglementée ou au sein d'une entreprise équivalente
  - au sein d'une entreprise fournissant des services à une entreprise réglementée
  - incluant l'application des règles de conduite
  - dans le cadre de l'exercice de fonctions comportant une responsabilité de jugement

# I. Le règlement de la FSMA

## 5. Conditions d'agrément

### b) Etre titulaire d'un diplôme de master

Procédure de dispense pour les candidats qui ne disposent pas d'un diplôme de master

- preuve d'une expérience pratique et connaissances en matière financière (= plus large que l'expérience sub a))
- adéquation jugée par la FSMA sur base d'un dossier détaillé et le cas échéant d'un entretien individuel

# I. Le règlement de la FSMA

## 5. Conditions d'agrément

- c) Avoir une connaissance approfondie des règles de conduite, à démontrer par une attestation que le candidat a réussi un examen auprès d'un organisme de formation dont :
  - le programme de formation est agréé par la FSMA
  - l'examen est agréé par la FSMA

Remarque : Seul l'examen est obligatoire, pas la formation

# I. Le règlement de la FSMA

## ➤ Exemption de l'examen

- en cas de continuité de la fonction de compliance entre deux entreprises réglementées si l'interruption est inférieure à trois ans

1<sup>er</sup> mars 2012  
compliance officer  
agrée auprès de A

1<sup>er</sup> juin 2012  
Interruption de  
carrière

1<sup>er</sup> mars 2015  
demande d'agrément en tant que  
compliance officer auprès de B

- **et** si le candidat a réussi l'examen en tant que compliance officer agrée auprès de A ou a profité de la disposition transitoire
- **et** si le candidat a suivi la formation permanente

# I. Le règlement de la FSMA

- Mesure transitoire :
  - Exemption de l'examen pour les compliance officers en fonction au 1<sup>er</sup> avril 2011 auprès d'une entreprise réglementée, pour autant que l'entreprise réglementée ait introduit une demande dans les trois mois après l'entrée en vigueur du règlement

# I. Le règlement de la FSMA

## 5. Conditions d'agrément

- d) Etre couvert par une assurance de protection juridique qui couvre :
  - les coûts de poursuites pénales
  - les frais judiciaires découlant de procédures et actions judiciaires
  - les frais découlant de procédures de licenciement
  
- e) Posséder une honorabilité professionnelle

# I. Le règlement de la FSMA

## 6. Procédure en pratique

- Après la mise en vigueur du règlement, la FSMA informera les entreprises réglementées des formalités pour introduire la demande (formulaire standardisé)
- Liste provisoire des compliance officers
- Liste définitive des compliance officers

# I. Le règlement de la FSMA

## 7. Conditions d'exercice

- Satisfaire en permanence aux conditions d'agrément (assurance de protection juridique + honorabilité professionnelle)
- Suivre les programmes de recyclage
  - ✓ Tous les trois ans au moins
  - ✓ Remise d'une attestation à tenir à disposition de la FSMA

Remarque : cette obligation vaut pour tous les compliance officers et les personnes qui accomplissent les missions de compliance

## II. Domaines des règles de conduite

<b>FSMA</b>	<b>BNB</b>	<b>Autres</b>
Intégrité des marchés (abus de marché....)	Lutte contre le blanchiment	Protection de la vie privée
MIFID règles de conduite	Risque de réputation	Le service bancaire de base
Code déontologique	Code déontologique	Code déontologique
Intégrité des services	Intégrité des activités	Intégrité des services
Règles en matière de la publicité	Incompatibilités des mandats	Loi relative aux pratiques du marché
Principe de non-discrimination (assurances)	Politique de prévention en matière fiscale	Domaines indiqués par le comité de direction
Devoir d'information vis-à-vis des assurés		
Règles relatives au contrat d'assurance terrestre		

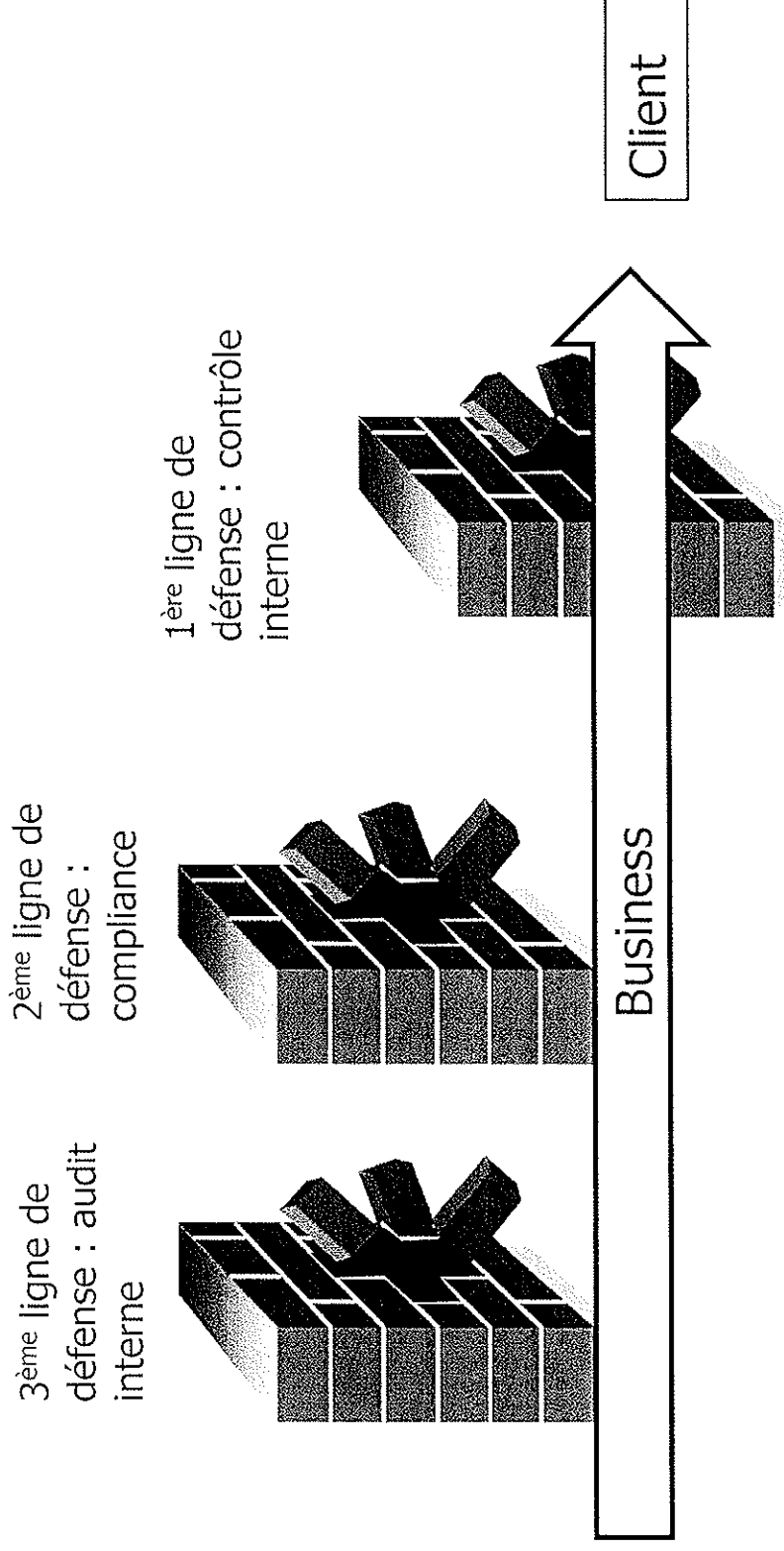
# III. Rôle du compliance officer

## 1. Le service (département ou cellule) compliance

- Différents collaborateurs
  - (Head) compliance officer agréé par la FSMA
  - Autres compliance officers qui sont responsables de l'exécution de la fonction de compliance
  - Fonctions administratives au sein du service
- La FSMA attend que la direction effective utilise les mêmes critères pour la désignation des autres compliance officers pour ce qui concerne :
  - Les conditions en matière des connaissances, tenant compte des missions spécifiques
  - Les formations
  - La présence d'une culture de compliance

# III. Rôle du compliance officer

## 2. Le modèle des "trois lignes de défense"



# III. Rôle du compliance officer

## 2. Le modèle des "trois lignes de défense"

- Première ligne de défense : contrôle interne
  - Contrôle journalier incorporé dans les systèmes et les procédures avec comme but de gérer adéquatement les risques et d'assurer que les procédures sont appliquées d'une manière adéquate et effective
  - Souvent le point faible dans l'organisation

# III. Rôle du compliance officer

## 2. Le modèle des “trois lignes de défense”

- Deuxième ligne de défense : compliance and risk management
  - La fonction de risk management
    - identifie et mesure les risques financiers et opérationnels
    - les gère sur base des objectifs, du niveau des risques toléré et des limites définies par la direction effective
    - les suit par un monitoring et un reporting approprié

# III. Rôle du compliance officer

## 2. Le modèle des "trois lignes de défense"

- Deuxième ligne de défense : compliance and risk management
  - La fonction de compliance : (article 87*bis* de la loi du 2 août 2002)
    - contrôle et évalue le caractère adéquat et l'efficacité de la politique, des procédures et des mesures prises pour garantir le respect des règles
    - conseille et assiste les personnes concernées afin que celles-ci respectent leurs obligations
    - monitoring du bon fonctionnement de la première ligne de défense (contrôle du contrôle)
    - rapport à la direction effective et le cas échéant au comité d'audit et de compliance

# III. Rôle du compliance officer

## 2. Le modèle des "trois lignes de défense"

- Troisième ligne de défense : audit interne
  - ❑ contrôle de l'efficacité et de l'effectivité du contrôle interne (première ligne + deuxième ligne)
  - ❑ rapport à la direction effective et, le cas échéant, au comité d'audit et de compliance
  - ❑ se base sur le travail fait par compliance
  
- no one-size-fits-all solution
  - ❑ dépend de l'organisation (principe de proportionnalité)
  - ❑ dépend de la qualité de la première ligne de défense et de la bonne coopération entre compliance et audit interne
  - ❑ dépend de la culture de compliance au sein de l'entreprise

### III. Rôle du compliance officer

#### 2. Le modèle des “trois lignes de défense”

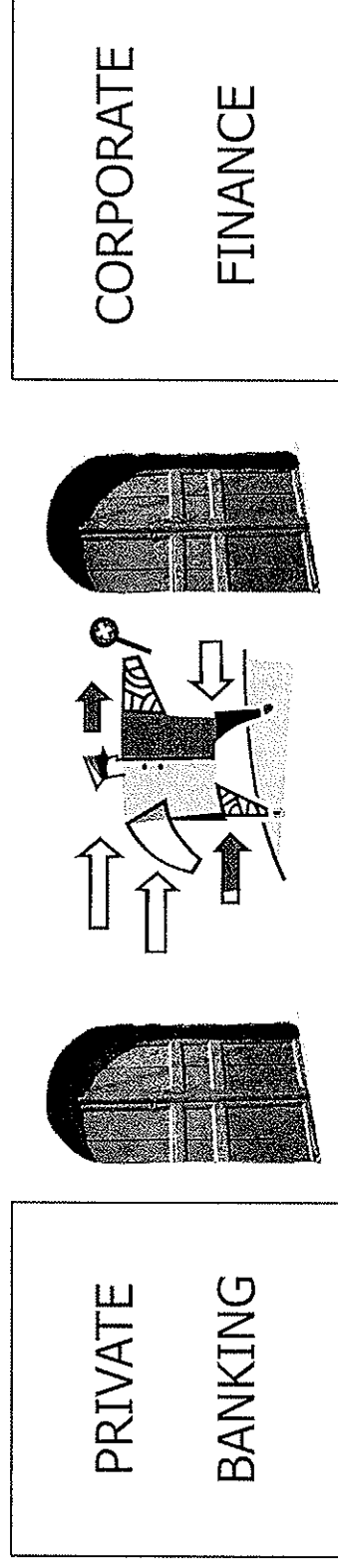
- Situation où le compliance officer devient première ligne de défense
  - application des règles en matière des transactions personnelles
  - application des règles en matière de market abuse
  - gestion des conflits d'intérêts entre différents départements ou intra group

# III. Rôle du compliance officer

## 2. Le modèle des "trois lignes de défense"

➤ Situation où le compliance officer devient première ligne de défense

= Gestion des conflits d'intérêts entre différents départements ou intra group (ex. wall crossing)



# III. Rôle du compliance officer

## 3. La charte compliance

- Définit les objectifs, les différentes missions et les tâches de la fonction de compliance
- Définit le statut de la fonction de compliance
  - L'indépendance de la fonction de compliance
  - Place dans l'organisation
  - Incompatibilités avec d'autres fonctions
  - Confirmation du principe de ressources nécessaires
  - Les moyens d'actions
  - Pouvoirs décisionnels
  - Accès à toutes les informations
  - Accès aux réunions du comité de direction, du conseil d'administration et du comité d'audit et de compliance

# III. Rôle du compliance officer

## 3. La charte compliance

- ❑ Spécifie les relations avec les autres fonctions et départements opérationnels
  - Audit interne
  - Risk management
  - Service juridique
  - Service d'inspection
  - Product development
- ❑ Spécifie ses relations avec les autorités de contrôle
- ❑ Définit les différentes lignes de reporting et leur fréquence
- ❑ Relations verticales et horizontales avec les autres fonctions de compliance au sein du même groupe

# III. Rôle du compliance officer

## 4. Le rapport de compliance

- Règlement du 23 février 2010 de la CBFA relatif à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme
  - Rapport annuel d'activité à transmettre à l'organe de direction effective et à la CBFA
- Rapport devrait contenir les informations suivantes :
  - Problèmes significatifs et incidents majeurs constatés
  - Les recommandations pertinentes faites
  - Les recommandations qui n'ont pas été suivies par les services opérationnels

# III. Rôle du compliance officer

## 4. Le rapport de compliance

- Rapport devrait contenir les informations suivantes :
  - Evaluation du caractère adéquat et de l'efficacité des procédures et des systèmes en matière des règles de conduite
  - Evaluation générale de la culture de compliance au sein de l'entreprise
  - Evaluation de l'adéquation des moyens mis à sa disposition
  - Le programme compliance pour l'année suivante

# III. Rôle du compliance officer

## 4. Autres thèmes relevant

- Outsourcing de la fonction de compliance
- Coopération avec la FSMA
- Politique compliance

# IV Questions ?

Hein.Lannoy@fsma.be

